

INTITULÉ DE LA FORMATION : FORMATION À L'ÉVALUATION

Durée 20 heures.

Cette formation est exigée depuis la réforme mise en place le premier janvier 2008 du permis plaisance pour tous les formateurs et les responsables pédagogiques des établissements formant aux différents permis de conduire les navires à moteur en mer et/ou en eaux intérieures, selon l'annexe III de l'arrêté du 28 septembre 2007 relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner.

L'attestation de suivi de cette formation sera exigée pour la demande de délivrance de la carte d'autorisation d'enseigner.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser le dispositif d'évaluation de la partie pratique du permis de conduire les navires de plaisance à moteur.
- Savoir utiliser un référentiel de formation et d'évaluation.
- Appréhender et maîtriser les difficultés rencontrées afin de réaliser une évaluation objective.
- Connaître les principes fondamentaux du processus formation-évaluation (programme de l'annexe III de l'arrêté du 28 septembre 2007).
- Définir communément les critères d'évaluation des épreuves pratiques et se construire des outils de contrôle.
- Connaître les principaux moyens de se documenter en vue d'établir la veille technologique et savoir l'utiliser.

PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION

Formateurs(trices) et futurs formateurs(trices) aux différents titres de conduite des navires à moteur en mer et/ou en eaux intérieures.

Cette formation est ouverte aux personnes qui sont dispensées de la formation complète du CQP formateur permis de conduire les navires de plaisance à moteur. *(voir prérequis)*

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (7 heures) : connaître et comprendre les fondamentaux du processus « formation/évaluation ».

- Être capable d'expliquer le processus d'apprentissage
- Être capable d'expliquer la notion de compétence et les forums de savoir associées
- Être capable d'expliquer la notion de capacité
- Être capable d'expliquer la notion de performance
- Être capable d'expliquer la notion d'évaluation

Module 2 (7 heures) : exploiter un référentiel de formation en vue de sa transposition didactique sous forme de programme organisé en séquences d'apprentissage harmonieuses et documentées.

- Être capable d'expliquer la notion de référentiel
- Être capable d'expliquer la notion d'objectif
- Être capable d'analyser les besoins en formation exprimés par un référentiel
- Être capable d'établir un programme de formation global, équilibré et documenté, apte à satisfaire les exigences du référentiel
- Être capable de décliner le programme de formation en séquences documentées
- Être capable de développer des scénarios réalistes aptes à atteindre les objectifs de chaque séquence
- Être capable de déterminer les ressources matérielles à mettre en œuvre pour chaque séquence
- Être capable de communiquer à l'apprenant les objectifs de la formation

Module 3 (5 heures) : associer à chaque séquence d'apprentissage un dispositif critérié et documenté d'évaluation et de prise de décision.

- Être capable d'expliquer la notion d'évaluation formative
- Être capable d'utiliser les résultats de l'évaluation formative pour réguler l'apprentissage
- Être capable d'expliquer la notion d'évaluation sommative
- Être capable d'expliquer la notion de critère d'évaluation
- Être capable de déterminer et de justifier du choix de critères d'évaluation formative pertinents et justes
- Être capable de déterminer et de justifier du choix de critères d'évaluation sommative pertinents et justes.
- Être capable de valider des critères d'évaluation
- Être capable d'exploiter les résultats de l'évaluation pour prendre des décisions normatives
- Être capable d'évaluer l'efficacité globale d'une action de formation
- Être capable de communiquer à l'apprenant les critères d'évaluation

Module 4 (1 heures) : assurer la mise à jour des données d'entrée de la formation (veille réglementaire et technologique).

- Connaître les sources d'information permettant la veille réglementaire
- Connaître les sources d'information permettant la veille technologique
- Être capable de faire la démonstration de la mise en œuvre effective de cette veille

La formation à l'évaluation doit être dispensée et illustrée à partir du référentiel pédagogique (livret de certification) pour la formation pratique au permis plaisance.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou titre pédagogique conforme à l'arrêté du 28/09/2007 et article 8 de l'arrêté du 21/07/2011 :

- BPJEPS activités nautiques (voile, motonautisme, plongée sous-marine etc.)
- CQP IV ou AMV
- Brevet marine marchande (capitaine 200, 500 etc.)
- BPPV

Être titulaire d'un diplôme de secourisme :

- PSC1 au minimum

Être titulaire d'un titre de radiotéléphoniste maritime :

- Certificat Restreint de Radiotéléphoniste – CRR
- Certificat Restreint d'Opérateur - CRO
- Certificat Général d'Opérateur - CGO

Être titulaire d'un permis plaisance option côtière depuis plus de 3 ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Formation théorique d'une durée de 20 heures, dispensée au siège de l'École de Navigation Française de Paris au 7, avenue Ledru Rollin 75012 Paris.

Cette formation peut aussi être organisée sur demande en déplacement sur le lieu de résidence des stagiaires en justifiant la possibilité de l'effectuer dans une salle dédiée ou un cadre adapté à sa réalisation.

Le devis sera établi en fonction.

Délai minimum de 15 jours entre la demande du bénéficiaire et le démarrage de l'action.

Accessibilité aux personnes handicapées : pour une prise en charge de votre handicap et un accompagnement personnalisé, veuillez nous contacter au 06 63 22 88 86 ou par courriel à l'adresse suivante : alexandre@enf-paris.fr.

Contact et inscription : SAR Alexandre. Tel : 06 63 22 88 86, alexandre@enf-paris.fr.

Méthodes mobilisées : cours, supports théoriques et tests (QCM et Quiz) au format numérique (Word-PDF-Powerpoint) accessibles sur une plateforme pédagogique.

Modalités d'évaluation : QCM de positionnement et évaluation finale.

Tarif : 540,00 € TTC soit 450,00 € HT.